

SOUTENEZ JAZZ DANS LES PRÉS

QUAND VOTRE IMPÔT FINANCE LA CULTURE ET LA VIE LOCALE

Devenez partenaire de notre saison

Que vous découvriez Jazz dans les prés ou que vous en soyez adepte depuis la 1^{ère} heure, vous pouvez participer au développement de notre projet en le soutenant financièrement.

Comment faire ?

Choisissez d'orienter une partie de vos impôts au bénéfice de nos événements culturels dédiés aux territoires. Tout le monde, à sa mesure, peut ainsi participer à la pérennisation de Jazz dans les prés, un soutien essentiel qui va bien au-delà du simple aspect fiscal.

Et concrètement ?

Voici ci-dessous quelques exemples de montants avec le coût réel qu'ils représentent.
Tous les montants de dons sont bien sûr éligibles, n'hésitez pas à nous contacter !



Formule « Let's Swing » : don de 80 €

- à déduire de vos impôts : 52 €
- incluses 2 places de concerts non nominatives d'une valeur de 20 €

Toutes déductions faites, le don vous coûte 8 €.



Formule « Icône du Jazz » : don de 250 €

- à déduire de vos impôts : 165 €
- incluses 6 places de concerts non nominatives d'une valeur de 60 €

Toutes déductions faites, le don vous coûte 25 €.

La loi Aillagon de rénovation de l'économie d'août 2003 permet de défiscaliser votre don à hauteur de 66% de son montant dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Les entreprises peuvent également devenir mécènes, contactez-nous au 06 75 20 38 40 ou sur jazzdanslespres@gmail.com



JE SOUTIENS !

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Mail :

Je souhaite :

- recevoir les informations de Jazz dans les prés
- adhérer : j'adresse un chèque de 10 €/personne à l'ordre du Happy Jazz Club
- devenir bénévole : pour cela je dois adhérer au Happy Jazz Club (voir ci-dessus)
- devenir mécène : j'adresse un chèque de€ à l'ordre du Happy Jazz Club

À réception de mon don, je recevrai mes places non nominatives ainsi qu'un reçu fiscal pour l'application de la réduction de 66% sur mon prochain impôt sur le revenu.

*Coupon à nous retourner, rempli et accompagné de votre règlement le cas échéant, à :
HAPPY JAZZ CLUB - 6 rue du Château - 14480 Creully-sur-Seulles
ou sur jazzdanslespres@gmail.com*